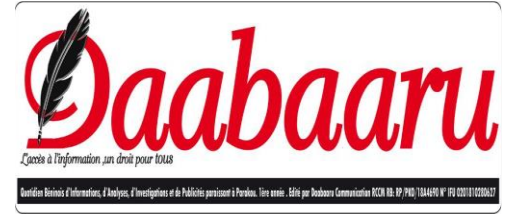




Groupe de Presse Daabaaru-Agence Daabaaru Communication-Daabaaru GSM-Daabaaru Informatique-Daabaaru Bureautique. RCCM: RB / PKO / 18 B 278
IFU: 3201810336807. Compte Bancaire UBA N° 510090001006



COMMUNIQUÉ PUBLIC



Excuses publiques du Groupe de Presse Daabaaru suite à la diffusion sur sa chaîne numérique Daabaaru TV d'une émission au cours de laquelle un citoyen a fait un faux témoignage sur la Police Républicaine

En avril 2024, le Promoteur du Groupe de Presse Daabaaru Barnabas OROU KOUMAN et deux de ses collaborateurs ont été interpellé au sujet d'une émission dénommée "Jeudi Libre" qui a pris en interview un citoyen qui a raconté devant les caméras de notre chaîne, une situation impliquant la police républicaine qui aurait interpellé deux individus transportant un cadavre à Sirarou et leur aurait exigé de porter de casque au cadavre avant de leur infliger une contravention.

Le commissariat qui a été indexé dans l'émission a écouté sur PV le Promoteur, le Rédacteur en chef et le journaliste animateur de l'émission avant de les présenter au Procureur de la République le lundi 10 juin 2024. Le citoyen interpellé a avoué n'avoir jamais été témoin des faits et n'a fait que reporter une rumeur.

Nous comprenons que les circonstances entourant cet incident ont pu causer des préoccupations légitimes et des malentendus. Nous tenons à souligner que notre intention n'était en aucun cas de ternir la réputation ou de porter préjudice à la Police Républicaine.

En tant que média responsable, nous assumons pleinement la responsabilité de nos actions et nous nous engageons à coopérer pleinement avec les autorités compétentes dans le cadre de cette affaire. Nous prenons cet incident très au sérieux et nous nous efforcerons d'éviter toute répétition de telles situations à l'avenir.

Nous présentons nos excuses les plus sincères aux agents de la Police Républicaine pour tout désagrément ou préjudice que cet incident a pu causer. Nous tenons également à exprimer nos regrets à nos fidèles lecteurs, téléspectateurs et à l'ensemble de l'opinion publique pour tout trouble ou confusion que cela a pu entraîner.

Nous présentons nos sincères excuses à la Police Républicaine en général et au Commissariat de Sirarou en particulier et réaffirmons notre engagement envers des normes éthiques et professionnelles élevées dans notre travail journalistique et notre engagement envers l'intégrité et le respect de toutes les institutions et parties prenantes.

Fait à Parakou, le 11 juin 2024

Le Promoteur

Société BOK SARL
Tél: 66 75 30 38
Le PDG

Barnabas OROU KOUMAN



Groupe de Presse Daabaaru-Agence Daabaaru Communication-Daabaaru GSM-
Daabaaru Informatique-Daabaaru Bureautique. RCCM: RB / PKO / 18 B 278
IFU: 3201810336807. Compte Bancaire UBA N° 510090001006